

Déclaration liminaire de SUD Education 93 à la FS départementale du 28 mars 2024

Mesdames et messieurs les membres du CSA-FS départementale,

Nous sommes aujourd'hui dans la cinquième semaine de lutte pour un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis. Nous sommes en grève pour obtenir des moyens humains comme matériels, pour travailler dans des conditions dignes et permettre à nos élèves d'étudier sereinement.

Malgré ce mouvement d'ampleur, nous n'avons été reçu.es ni par la ministre de l'Éducation Nationale, ni par le premier ministre. C'est dire le mépris dont fait preuve le gouvernement à notre égard. Les éléments de langage du type « reconnaissance de la spécificité du 93 » sont là pour nous faire comprendre que nous n'aurons rien d'autre qu'une reconnaissance de façade. Cela n'entame pas notre détermination et nous continuerons la lutte jusqu'à obtention des demandes du plan d'urgence et du retrait du choc des savoirs.

Tous les cas dont nous allons discuter aujourd'hui sont le symbole de la défaillance des institutions.

- Nous allons discuter d'enfants grandissant et étudiant dans des conditions indignes, dans des locaux parfois insalubres et inadaptés au changement climatique (5°C l'hiver, 35°C l'été), des enfants qui n'ont parfois pas droit à du savon ou du papier toilettes ;
- Nous allons discuter de bâtiments scolaires amiantés ;
- Nous allons discuter de situations qui auraient pu être évitées dans des classes non surchargées ;
- Nous allons discuter d'établissements scolaires qui s'effondrent dans l'indifférence totale. Nous connaissons les rengaines de l'État qui se dédouane en pointant du doigt les différentes collectivités territoriales responsables des écoles, collèges, lycées. Collectivités, elles-même, mises à mal par les baisses de dotation de l'État ;
- Nous allons discuter de directions maltraitantes avec nos collègues. Maltraitance qui entraîne des burn out, des arrêts maladie longue durée, des angoisses au travail. Maltraitance qui lorsqu'elles ne sont pas condamnées à demi-mot par la DSDEN et/ou le rectorat sont couvertes par ces derniers. Un simple coup de téléphone aux personnels de direction responsables n'est clairement pas suffisant ;
- Nous allons discuter de collègues visé.es et convoqué.es par leur direction et/ou le rectorat car militant.es syndicaux.

Et la liste est encore bien trop longue...

Toutes ces situations sont violentes et provoquent souffrances et détresses chez nos collègues comme chez nos élèves. Nous avons beau en faire état dans cette instance, elles perdurent.

Toutes ces situations sont des arguments criants pour maintenir la pression sur la DSDEN, le rectorat ainsi que le ministère par la lutte et la grève.

Enfin nous le répétons : notre rôle en tant que représentant·es des personnels en FS est de prévenir les mises en danger des personnels. Dès lors, il est de première nécessité de nous permettre l'accès aux fiches du registre santé et sécurité au travail dès qu'elles vous sont transmises. Nous ne pouvons prévenir une situation de danger que lorsque l'on en a connaissance.

Nous continuerons à nous battre pour faire respecter la loi et pour que les droits des représentant·es en FS soient respectés,

Nous continuerons à nous battre pour défendre la santé et la sécurité au travail des personnels de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis.